

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'Observatoire national de l'amiante annonce une entente de 600 000\$ pour une période de trois ans avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

THETFORD MINES LE 29 MAI 2026 – L'Observatoire national de l'amiante (ONA), en collaboration avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), annonce la conclusion d'une entente d'un montant total de 600 000 \$ sur une période de trois ans, visant à soutenir la réalisation de trois projets portant sur l'amiante et les résidus miniers amiantés (RMA).

L'entente permettra également d'assurer la continuité des travaux de la Table de concertation des partenaires de l'amiante, et ce, dans les suites du Plan d'action gouvernemental 2022-2025 sur l'amiante et les résidus miniers amiantés. Véritable espace de synergie, cette table réunit semestriellement des acteurs issus des milieux politique, gouvernemental, paragouvernemental, régional et communautaire, et favorise le dialogue, la coordination des actions ainsi que la recherche de solutions communes en matière d'amiante et de résidus miniers amiantés (RMA). Ainsi, la coordination des travaux et activités de la Table sera prise en charge par l'ONA, en partenariat avec le MELCCFP.

DES PROJETS STRUCTURANTS AUX IMPACTS SIGNIFICATIFS

Les trois projets retenus sont à la fois structurants et porteurs d'impacts significatifs, contribuant au développement des connaissances sur l'amiante et la gestion des résidus miniers amiantés (RMA). Chaque projet s'inscrit dans au moins l'un des quatre axes de recherche de l'ONA, soit : la santé, l'environnement, les politiques publiques et le développement des communautés des régions amiantifères.

Projet 1 | Sélection et évaluation des méthodes d'analyse et d'échantillonnage de l'amiante dans les sols : L'évaluation comparative de méthodes existantes de préparation et d'analyse des fibres d'amiante dans les sols permettra la production d'un rapport de recommandations afin de proposer une méthode reconnue et adaptée au contexte québécois.

Projet 2 | Identification de solutions concertées pour la gestion des RMA et des sols contenant de l'amiante dans les travaux de génie civil : Une revue documentaire et des consultations multipartites (entrevues, ateliers) permettront d'identifier des solutions de gestion sécuritaires et compatibles avec un futur cadre réglementaire, dans le but d'harmoniser les pratiques et les façons de faire selon les contextes d'exposition.

Projet 3 | Évaluation de l'efficacité des mesures d'atténuation de la poussière d'amiante : Ce projet servira à déterminer l'efficacité de différentes mesures pour atténuer la dispersion des fibres d'amiante lors de travaux extérieurs, dans un contexte d'activité de valorisation des résidus miniers amiantés, de restauration d'ancien site minier et de végétalisation.

« Des avancées importantes ont été réalisées pour mieux valoriser les résidus miniers amiantés et renforcer la gestion de l'amiante au Québec. Je suis fière des partenariats conclus, notamment avec l'Observatoire national de l'amiante, et des projets annoncés aujourd'hui, qui nous permettront de continuer à concevoir des mesures concrètes. Il est essentiel de poursuivre ces efforts de façon responsable afin de protéger l'environnement et la santé des Québécois », a déclaré la ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M^{me} Pascale Déry.

DES RETOMBÉES FAVORABLES POUR LA COMMUNAUTÉ

L'ONA, administré par le Cégep de Thetford depuis 2022, est une initiative institutionnelle mise en place dans le cadre d'un mandat confié par le gouvernement du Québec concernant les enjeux sanitaires et environnementaux liés à l'amiante et aux résidus miniers amiantés (RMA). Selon Robert Rousseau, Directeur général du Cégep de Thetford, des projets de la sorte permettent de mieux comprendre les enjeux régionaux, d'orienter les politiques publiques et d'adapter les pratiques aux réalités de notre territoire. En favorisant la recherche et le développement de solutions concrètes, ces projets contribuent non seulement à une prise de décision éclairée, mais aussi au développement économique régional et au mieux-être des communautés.

À PROPOS DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'AMIANTE (ONA)

L'Observatoire national de l'amiante a comme mission de coordonner les recherches sur les impacts de la présence et de la manipulation de résidus miniers amiantés et d'autres produits contenant de l'amiante sur la qualité de l'air, sur l'environnement, sur la santé des populations et des travailleurs ainsi que sur la qualité de vie des communautés. Grâce à une approche fondée sur le partage des connaissances, l'organisation se positionne comme un pôle de référence en matière de connaissances sur l'amiante. L'ONA informe les communautés et les décideurs, tout en favorisant et en soutenant l'innovation sociale en plus de veiller au recensement, au développement et à la diffusion des connaissances autour de quatre axes : la santé, l'environnement, les politiques publiques et le développement des communautés des régions amiantifères.

Informations :

M. Louis Laferrière

Directeur général, Observatoire national de l'amiante

81 rue Notre Dame ouest Thetford Mines (Québec) G6G 1J4

T. 418 338-8591, poste 468# | C. 418 332-7157

llaferriere@cegeptheftford.ca | observatoireamiante.ca